

# CONTRAT DE VENTE PAR ACOMPTES

Entre le vendeur .....

et l'acheteur .....

Objet de la vente .....

Prix de vente au comptant Fr. ....

Acompte en nature Fr. ....

Acompte en espèces Fr. ....

Montant du crédit Fr. ....

Supplément pour paiement par acomptes Fr. ....

Montant total du crédit Fr. ....

Prix de vente global Fr. ....

Montant d'une mensualité Fr. ....

Le montant total du crédit est remboursable en ..... mensualités payables chacune le 30 du mois, la première échéance le ..... ; la dernière échéance le .....

L'acheteur dispose d'un délai de ..... jours, à compter de la signature du contrat, pour renoncer par écrit à son engagement.

L'objet du contrat reste ..... du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix. Le vendeur est en droit de procéder, à charge de l'acheteur, à l'inscription de la réserve de propriété au .....

Lieu : .....

Date : ..... Le vendeur ..... L'acheteur .....

Signatures : .....

## Vente à tempérament

### Exercice :

Monsieur Marsiot de Romanel (marié, deux enfants) s'intéresse à l'achat à tempérament d'un téléviseur valant fr. 3'800.- chez Telessert à Prilly. Il souhaite que l'acheteur lui reprenne son ancien poste.

### Renseignements :

Acheteur :	Gérard Marsiot Maître d'armes Ch. Haubert 31 1032 Romanel	Vendeur :	Telessert SA Radio - TV Chasseur 16 1008 Prilly
------------	--	-----------	--

Offre :	Prix de catalogue	fr.	3'800.-
	Remise 15% pour achat au comptant		
	Remise 5% pour achat à tempérament		
	Reprise de l'ancien téléviseur	fr.	640.-

Conditions pour vente à tempérament :			
	Acompte obligatoire 30% du prix de catalogue		
	18 mensualités de	fr.	160.-

Le contrat est signé le 2 avril 2002 à Romanel

## Vente à tempérament

### Exercice :

Monsieur Marsiot de Romanel (marié, deux enfants) s'intéresse à l'achat à tempérament d'un téléviseur valant fr. 3'800.- chez Telessert à Prilly. Il souhaite que l'acheteur lui reprenne son ancien poste.

### Renseignements :

Acheteur :	Gérard Marsiot Maître d'armes Ch. Haubert 31 1032 Romanel	Vendeur :	Telessert SA Radio - TV Chasseur 16 1008 Prilly
------------	--	-----------	--

Offre :	Prix de catalogue	fr.	3'800.-
	Remise 15% pour achat au comptant		
	Remise 5% pour achat à tempérament		
	Reprise de l'ancien téléviseur	fr.	640.-

Conditions pour vente à tempérament :			
	Acompte obligatoire 30% du prix de catalogue		
	18 mensualités de	fr.	160.-

Le contrat est signé le 2 avril 2002 à Romanel